

L'offre gaz naturel



Une tarification simple pour un choix énergétique responsable



Le gaz naturel est une énergie primaire pratiquement utilisable en l'état. L'extraction, la purification et le transport nécessitent très peu d'énergie. Elle peut être utilisée pour le chauffage, l'eau chaude, la cuisine, la production d'électricité et même comme carburant. Elle est la moins polluante des énergies fossiles.

Le gaz naturel, une énergie...

... efficace

Avec un prix de matière première attractif et un taux d'émission de CO₂ inférieur à celui du mazout, le gaz naturel est un choix énergétique compétitif et responsable. Les chaudières au gaz naturel, particulièrement les modèles à condensation, ont un excellent rendement. A besoin égal, elles consomment moins d'énergie. Propre à l'utilisation, le gaz naturel ne nécessite pas de stockage et seules les quantités utilisées sont payées.

... sûre

SIG engage sa responsabilité d'entreprise de Service Public dans la distribution du gaz naturel. Si cette énergie suscite parfois des interrogations sur la sécurité de son utilisation, la réponse est claire: il s'agit aujourd'hui d'une énergie très sûre, contrôlée de son transport à son utilisation selon des normes qui répondent aux standards de sécurité les plus élevés.

... innovante

Le gaz naturel est sur tous les fronts de l'innovation. Que ce soit la pile à combustible pour produire de l'électricité, les pompes à chaleur, le gaz naturel carburant, les technologies de réduction de consommation d'énergie comme la condensation ou la modulation, les recherches et les développements sont nombreux.

... d'avenir

Le gaz naturel contribue à diminuer l'effet de serre et les pluies acides. Des études ont montré que c'est le combustible fossile qui produit le moins d'émissions et dont l'extraction, le transport et l'utilisation nuisent le moins à l'environnement. C'est une énergie qui participe aussi bien à l'efficacité économique des entreprises, qu'au confort et à la qualité de vie des habitants du canton. Une énergie dont l'avenir s'inscrit en cohérence avec la Conception Générale de l'Energie du canton de Genève.



Les trois paramètres de facturation

La combinaison de ces paramètres permet de mieux tenir compte de votre façon de consommer.

La consommation (énergie)

Le prix du kilowattheure est fixe à l'intérieur de chaque tranche. Le montant facturé est proportionnel à votre consommation et intègre la taxe sur le CO₂.

La puissance

Le prix du kilowatt est identique pour toutes les tranches. Le montant facturé est proportionnel au dimensionnement de votre installation. Si un compteur unique est utilisé pour l'enregistrement du gaz naturel facturé pour des appareils différents – y compris une cuisinière à gaz naturel pour un usage domestique – les montants liés aux puissances correspondantes seront additionnés. Pour la cuisinière domestique, une puissance de 5 kW sera dans ce cas prise en compte pour effectuer le calcul du montant annuel total de puissance.

Un rabais est accordé pour les installations de production d'eau chaude sanitaire et de cuisson professionnelle: seuls 25% de la puissance de ces appareils sont pris en compte. On considère en effet qu'ils ne sollicitent pas le réseau de gaz naturel tous en même temps.

L'abonnement

Le prix de l'abonnement est fixe à l'intérieur de chaque tranche. Il garantit la disponibilité d'un volume d'énergie qui correspond à votre consommation estimée et couvre une partie des frais de gestion.

Les montants liés à la puissance et à l'abonnement sont perçus même en l'absence de consommation.



Consommation
en ct/kWh



Puissance
en CHF/kW/an



Abonnement
en CHF/an

Le tarif «gaz naturel standard» au 3 juin 2009 (hors TVA, taxe CO₂ incluse)

SIG répercute la baisse des coûts d'approvisionnement du gaz naturel: - 1.7 ct/kWh pour l'énergie. Les paramètres «puissance» et «abonnement» restent inchangés.

Volume annuel * kWh	CONSOMMATION ct/kWh	PUISANCE CHF/kW/an	ABONNEMENT CHF/an
Inférieur à 120 000	6.3	20.-	48.-
de 120 000 à 250 000	6.2	20.-	200.-
de 250 000 à 500 000	6.1	20.-	500.-
de 500 000 à 1 000 000	5.9	20.-	1 500.-
de 1 000 000 à 2 000 000	5.6	20.-	4 600.-

* Tranche de consommation de référence sur votre facture.

Ces tarifs sont subordonnés aux dispositions du règlement pour la fourniture du gaz naturel.

Tarif du gaz naturel: tendance d'évolution

Depuis son introduction en Europe, le prix du gaz naturel est indexé sur celui du pétrole avec un décalage moyen de 6 mois. Ainsi, lorsque le prix du pétrole suit une tendance à la hausse ou à la baisse, le prix du gaz naturel évolue dans le même sens, mais avec une moindre amplitude, environ 6 mois plus tard. Pour refléter les fluctuations de ses coûts d'approvisionnement auprès de son fournisseur Gaznat, SIG ajuste plusieurs fois par an le prix de l'énergie gaz. Ainsi, au 3 juin 2009, SIG baisse le tarif des consommations de - 1.7 ct/kWh. C'est la deuxième baisse de l'année après celle de -1.1 ct/kWh au 1^{er} février 2009.

CO₂

La taxe sur le CO₂

n'est pas un impôt, mais une taxe d'incitation qui entend promouvoir l'utilisation économe des combustibles fossiles. Pour cette raison, la totalité des recettes sera redistribuée proportionnellement à la population et aux entreprises par la Confédération. Cette redistribution s'effectuera deux ans après l'année de perception de la taxe.

Pour le gaz naturel, cette taxe s'élève depuis le 1^{er} janvier 2008 à CHF 30.70 par 1000 kg de gaz naturel, c'est-à-dire 0.22 ct/kWh. A titre comparatif, pour le mazout qui produit davantage de CO₂, la taxe est supérieure de 39 %.

Pour obtenir plus d'informations sur l'offre gaz naturel,
rendez-vous sur www.mieuxvivresig.ch
ou appelez le Service Clients SIG au **0844 800 808** (tarif local sur réseau fixe)
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30.